BIOGRAPHY

MAURICE D'OCAGNE
de l'Académie des Sciences

Auguste CHOISY

et l'Art de bâtir chez les anciens

VANNES
IMP. LAFOLYE ET J. DE LAMARZELLE
—
1930

22200174910

MAURICE D'OCAGNE
de l'Académie des Sciences

Auguste CHOISY

et l'Art de bâtir chez les anciens

VANNES
IMP. LAFOLYE ET J. DE LAMARZELLE
—
1930

Auguste CHOISY

et l'art de bâtir chez les anciens

Auguste Choisy... Ce nom n'a guère pénétré dans le public. Aux yeux même de bien des polytechniciens ayant passé par l'Ecole entre les années 1881 et 1901 (alors que Choisy y était répétiteur), il s'est presque effacé derrière le sobriquet qu'y avaient substitué les élèves (1). Or, c'est le nom d'un sage qui vécut volontairement dans l'ombre, fuyant les occasions de faire éclater au-dehors sa rare supériorité, et c'est celui d'un homme qui a grandement honoré la science et l'intelligence françaises, ayant même, en certain genre, — on peut le dire sans exagération — fait montre d'un véritable génie. Ce nom mériterait de vivre dans la mémoire, sinon du grand public, du moins de l'élite intellectuelle française, et, plus particulièrement, de la famille polytechnicienne.

Ayant fort bien connu Choisy, ayant même été de sa familiarité, celui qui écrit ces lignes serait heureux de contribuer à rendre plus générale la connaissance de l'homme et de son œuvre, de tout point admirable.

Ingénieur doublé d'un fort bon mathématicien, architecte d'une extraordinaire érudition, dessinateur d'une rare habileté, théoricien avisé de la musique, humaniste dans la plus large, la plus complète acception du terme, explorateur à ses heures, écrivain de la plus fine qualité, il est apparu, sous chacun de ces aspects très divers, comme doué d'un talent de premier ordre, et qui aurait dû lui valoir une belle renommée, si la renommée était en raison directe du vrai mérite. Par-dessus tout, il a su restituer avec la plus sûre maîtrise les procédés de construction en usage chez les anciens, par un effort génial de divination, appuyé d'une part, sur une observation approfondie des monuments,

(1) Ce sobriquet, « le sous-Dart », tenait à ce que le professeur du cours d'architecture (dont Choisy était répétiteur), M. de Dartein, avait, par les élèves, été surnommé « le Dart ».

d'autre part, sur certaines interprétations de textes dont nul n'était venu à bout avant lui, effort qui n'est pas sans analogie, avec celui par lequel Champollion est parvenu à arracher leur secret aux hiéroglyphes. Mais, avant d'aborder l'étude de cette œuvre d'une valeur si exceptionnelle, peut-être n'est-il pas sans intérêt de pénétrer un peu dans la connaissance de l'homme.

*
* *

Né à Vitry-Le-François le 7 février 1841, Auguste Choisy était le fils d'un architecte de talent, très érudit des choses de son art et qui sut lui en inculquer de bonne heure la connaissance et le goût. Par ailleurs, le jeune Choisy montra, dès son jeune âge, de brillantes dispositions pour les mathématiques, et cela décida de sa carrière. Comme il arrive presque fatalement en pareil cas, il se trouva, en effet, ainsi aiguillé vers l'Ecole polytechnique où il fut reçu, en très bon rang, en 1861, pour en sortir, deux ans plus tard, dans le corps des Ponts et Chaussées.

Envoyé en 1865, comme élève ingénieur, en mission d'été dans la vallée du Rhône, de Lyon à Marseille, il ne manqua certes pas de s'y intéresser aux travaux de chemins de fer, de canaux, de rivières navigables, de ports ; mais, entraîné par son tempérament, il ne prêta pas une moindre attention aux monuments de l'art médiéval et de l'art romain, qui foisonnent en cette région, et se trouva ainsi en mesure de parfaire par lui-même son éducation artistique et archéologique. Tout ce qui lui tombait sous les yeux était de sa part l'objet du plus intelligent examen, de la critique la plus sagace, le préparant à sa future carrière scientifique. La tentation était trop forte pour lui d'aller jeter un regard aux richesses artistiques qui sollicitaient son étude, au-delà des Alpes, pour qu'il y pût résister, et même, une fois venu là, pour qu'il ne cédât pas à l'attirance de cet art grec qui devait par la suite si puissamment le captiver.

C'est dès ce premier contact avec l'art antique qu'il a, peut-on dire, été pris dans l'engrenage qui ne devait plus jamais le lâcher.

Sorti le second de l'Ecole des Ponts et Chaussées, en 1866, il fut suivant l'usage, gratifié d'une bourse de voyage. C'était primitivement l'Europe centrale qui avait été assignée comme but à ce voyage d'étude ; mais la guerre qui mettait aux prises l'Autriche avec la Prusse fit refouler le jeune missionnaire vers l'Italie, sans qu'il en ressentît le moindre déplaisir. Il devait en rapporter les

éléments de ces belles études sur l'art de bâtir chez les Romains dont il sera question plus loin.

Mais il lui fallut bien aussi se plier aux exigences de sa carrière officielle. Cette carrière pouvait certes lui offrir des occasions de donner plein essor à ses hautes facultés, mais, évidemment, pas dès le début, avant qu'il ne fût pourvu d'un de ces grands services de construction qu'un ingénieur n'obtient pas sans avoir acquis une suffisante pratique du métier. A la résidence de Rethel où il fut envoyé le 1er janvier 1868, il ne se trouvait chargé que des besognes banales d'un service ordinaire. Un tempérament comme le sien ne se pouvait accommoder de suivre tout uniment, même pour une courte période, des sentiers aussi battus. Aussi s'en évada-t-il dès la première heure — intellectuellement s'entend — pour s'adonner aux études toutes personnelles où il devait atteindre à une si superbe maîtrise.

Toutefois, les choses ne tardèrent pas à s'arranger pour lui de façon à favoriser pleinement cette évolution. Arraché à son poste de Rethel par la guerre de 1870 — pendant laquelle il servit avec distinction comme officier du Génie — il ne devait plus, à partir de là, en dehors des missions qu'il lui fut donné de remplir à l'étranger, qu'occuper à Paris des emplois spéciaux, où ses qualités particulières lui permettaient de rendre de signalés services, mais où il avait toute liberté de poursuivre, dans les conditions les plus favorables, ses travaux personnels.

Le beau succès de sa mission d'Italie lui valut, en 1875, la faveur d'être officiellement gratifié d'une nouvelle mission, celle-ci dans l'Orient méditerranéen, qui le conduisit d'abord en Europe à Salonique, au Mont-Athos et à Constantinople, puis en Asie Mineure, dans l'ancienne Phrygie, de Brousse à Kara-Hissar et à Smyrne, à Magnésie du Méandre, à Ephèse, Pergame et Sardes, enfin à Beyrouth, Damas, Jérusalem, Djeddah et Jaffa. Il a, de ce beau voyage, donné un récit des plus attachants, rempli d'aperçus originaux (1). Mais il en rapportait surtout, comme de son voyage en Italie, une ample récolte de résultats scientifiques de premier ordre, touchant cette fois l'art de bâtir chez les Byzantins.

Au reste, c'est toujours sur place, en utilisant, par la suite, les loisirs que lui laissaient, après la fin de ses cours, ses fonctions professorales, qu'il est allé recueillir les éléments de ses curieuses

(1) *L'Asie Mineure et les Turcs* en 1875, chez Didot (1876).

découvertes, notamment en ce qui concerne l'art de bâtir chez les Egyptiens.

C'est, en effet, en tant que professeur qu'il a surtout pris place dans les cadres officiels.

Dès 1876, il était chargé, à l'Ecole des Ponts et Chaussées, d'un cours d'histoire de l'architecture qui a laissé un souvenir inoubliable à tous ceux qui ont eu la bonne fortune de l'entendre et donné naissance au bel ouvrage dont il sera question par la suite ; en 1881, il devenait répétiteur du cours d'architecture à l'Ecole polytechnique ; plus tard, tout en conservant ces diverses charges, il était, en outre, appelé à la direction du service des cartes et plans des Ponts et Chaussées, sans compter que, de 1878 à 1892, il enseigna aussi l'architecture des jardins à l'Ecole d'horticulture de Versailles. A ces fonctions exercées de façon permanente s'en ajoutaient pour lui souvent d'autres, de caractère temporaire ; c'est ainsi qu'à chaque Exposition ouverte soit à Paris (1878-1889-1900), soit à l'étranger (Vienne, 1873 ; Philadelphie, 1876 ; Melbourne, 1880), il a eu mission d'assurer la participation de notre Ministère des Travaux Publics tout en y étant membre de divers jurys. Mais la part la plus importante de ses services officiels s'est sans doute rencontrée dans la précieuse collaboration qu'il a apportée au Comité des Travaux Publics des colonies, auquel, dès 1890, il fut attaché en qualité de vice-président, et où sa compétence particulière en architecture le mit à même de jouer un rôle prépondérant dans la création de types de bâtiments destinés aux pays chauds, bien appropriés à leur destination, en même temps que d'un montage ingénieusement rendu aussi facile et rapide que possible, même en cas d'insuffisance, voire d'absence, de main-d'œuvre européenne.

En dehors des voyages qui lui permirent de poursuivre le cours de ses recherches archéologiques, il se vit confier diverses missions ayant un objet scientifique ou technique.

C'est ainsi notamment qu'il fut appelé, en 1880, à diriger la première mission d'exploration ayant pour but l'étude, poursuivie sur le terrain, de l'avant-projet sommaire du premier tronçon du chemin de fer transsaharien, de Laghouat, ou de Biskra, à El Goleah. L'expédition, racontée par lui dans un livre des plus agréables (1), avec une charmante simplicité non dénuée d'humour, était loin d'être exempte de péril. On sait, en effet, quel fut le sort de la mis-

---

(1) *Le Sahara. — Souvenirs d'une mission à El Goleah* — Paris ; Plon ; 1881.

sion Flatters chargée de pousser plus avant dans le désert la reconnaissance entamée par Choisy.

Bien — on le voit par ces rapides indications — qu'un peu en marge du corps des Ponts et Chaussées, par la nature de ses fonctions, Choisy en parcourut pourtant toute la hiérarchie, jusqu'au grade d'Inspecteur Général qui lui fut décerné à la veille de sa mise à la retraite (1901). Mais quelque distingués qu'aient pu être ses services au cours de cette carrière, ce n'est pas pour cela que son nom mérite d'être retenu par l'histoire de notre temps, c'est pour les inestimables travaux qui ont occupé les heures de loisir que lui laissaient ses fonctions officielles. C'est de ces travaux qu'avant tout nous voudrions ici donner quelque idée ; mais avant d'en aborder l'examen, peut-être ne jugera-t-on pas tout-à-fait inutile que nous essayions d'esquisser un portrait physique et moral de leur auteur, mort le 18 septembre 1909 des suites d'une chute accidentelle.

*
* *

Choisy, d'assez haute taille, se tenait un peu voûté par suite de l'habitude d'être penché de longues heures (allant jusqu'à seize par jour) sur sa table de travail. Les cheveux assez courts, séparés par une raie de côté et la moustache en brosse étaient d'un blond tirant un peu sur le roux. Les yeux petits, au regard singulièrement vif, pétillaient volontiers de malice. Le profil fortement allongé, et comme projeté en avant, provoquait de la propre part de Choisy une plaisanterie qu'il répétait volontiers : « J'ai, disait-il, le rare privilège de pouvoir, de mon vivant, contempler ma statue à Paris..... ; certaine gargouille que je connais bien, à Notre-Dame ». Rapprochement, cela va sans dire, singulièrement exagéré, mais pouvant, sous cette forme outrée dans le sens caricatural, donner quelque idée du modèle vu de profil.

Pour compléter cette silhouette, on peut ajouter que, n'ayant jamais eu le moindre souci des variations de la mode, Choisy fut un des derniers fidèles de la redingote et de la cravate noires, ainsi que du chapeau haut de forme, qui ont longtemps constitué ce qu'on pourrait appeler la tenue d'ordonnance des professeurs. Il a, par ailleurs, toujours ignoré l'usage du paletot, et ce n'était pas une de ses moindres originalités, sortant l'hiver, dans la nuit, d'un salon surchauffé, de rentrer chez lui, à pied, en habit noir et cravate blanche, sans pardessus, au grand ébahissement des passants. Une autre de ses originalités consistait à ne jamais, au grand jamais,

lire aucun journal. Ce n'était que par ouï dire, dans les salons qu'il fréquentait, qu'il percevait quelques échos de la vie publique.

Il ne répugnait pas, en effet, à se rendre le soir dans le monde pour se donner un peu de détente après le labeur écrasant de ses journées, surtout lorsqu'il savait devoir y trouver le régal, par lui finement goûté, d'une bonne exécution musicale. Il était, au surplus, un aimable causeur, plein de verve et de gaîté. Sa conversation, tenue systématiquement éloignée des sujets sur lesquels s'exerçait sa maîtrise, avait, en effet, un tour volontiers jovial ne pouvant en rien laisser soupçonner à ceux qui ne le connaissaient pas la gravité de ses ordinaires occupations intellectuelles. Certaines personnes lui en voulaient même un peu de cela, s'imaginant, bien à tort, que c'était de sa part le signe qu'il ne les jugeait pas aptes à s'intéresser aux sujets sérieux qui étaient de son ressort.

Mais le souvenir que conservent surtout de lui ceux qui ont pu pénétrer dans son intimité le leur représente à sa table de travail et, plus particulièrement en train d'exécuter ces magistrales épures qui, reproduites, avec une certaine réduction, par l'habile burin du graveur Sulpis, ont donné les admirables planches de ses ouvrages sur l'art de bâtir chez les anciens. L'impeccable précision et l'exécution parfaite de ces dessins sont un objet d'admiration pour tous les connaisseurs ; mais encore une fois, ces dessins sont de véritables épures, des épures de perspective axonométrique, mode de représentation plane des objets à trois dimensions, que Choisy a invariablement employé pour l'illustration de tous ses ouvrages, et qu'il a manié avec un art consommé. Ce nom, à l'aspect savant, de perspective axonométrique a, sans doute, de prime abord, de quoi effaroucher un peu les non initiés ; il désigne, en réalité, une chose fort simple, tout à fait analogue à la perspective cavalière, qui n'en est, au reste, qu'un cas particulier, et dont le principal avantage consiste à fournir, au moyen d'un seul dessin, toutes les dimensions, en longueur, largeur et hauteur, de l'édifice représenté.

Quant à la langue dans laquelle sont rédigés ses ouvrages, on peut la dire incomparable. Pour parler congrument de cet art, en somme d'essence géométrique, qu'est l'architecture, Choisy fait usage de la langue la plus sobre, la plus dépouillée de tout vain ornement, la plus éloignée de toute emphase qui se puisse imaginer ; la syntaxe en est impeccable, la propriété des termes, de la plus parfaite rigueur. A première vue, surtout en raison des habitudes modernes de langage, où la bouffissure romantique a laissé son empreinte, une telle exposition peut paraître bien sèche, mais

il suffit de peu de temps pour en saisir la foncière beauté. On en arrive à goûter, sans réserve, ce style ramassé, concis au point qu'il ne serait pour ainsi dire pas possible de résumer une phrase du texte de Choisy, mais d'une si juste expression que l'idée en jaillit lumineusement ; cela fait penser, dans son genre, à la perfection de l'art grec, d'une simplicité si raffinée. Au point de vue littéraire, vu les fins spéciales auxquelles il tend, l'art de Choisy peut être cité comme un modèle.

Par ailleurs, l'érudition, chez Choisy, tenait du prodige. On peut dire que, sur l'objet de ses études, il avait tout lu, et, ce qui est plus étonnant, tout retenu. Son savoir, dans les divers domaines qui avaient attiré son attention, était encyclopédique. Jamais, lorsqu'on l'interrogeait sur un sujet s'y rapportant, il n'avait la moindre hésitation à donner une réponse précise et, d'ailleurs, toujours sûre.

Un mot, pour terminer, sur le cadre dans lequel s'est écoulée sa vie laborieuse. Jusqu'au moment de sa retraite, il a disposé de deux cabinets de travail, l'un chez lui, où il dessinait, l'autre, à l'Ecole des Ponts et Chaussées, où il rédigeait. C'est celui-ci surtout qui mérite une mention spéciale. Au centre d'une pièce nue comme une cellule monacale, une caisse en bois blanc, à couvercle fermant au cadenas, était posée de champ sur deux tréteaux : en se rabattant, le couvercle, retenu par deux brides, formait la table à écrire ; l'intérieur de la boîte, muni de rayons, contenait tous les documents à consulter pour le travail alors en train ; devant cet étrange bureau, une simple chaise de paille ; point d'autre siège, afin que les survenants ne fussent pas tentés de prolonger leur visite, cause d'inutile perte de temps. A ceux avec qui il était disposé à s'entretenir quelques instants, Choisy cédait sa chaise, s'asseyant lui-même sur un des amoncellements de papiers qui l'entouraient ; car ce n'était point le côté le moins surprenant de cette insolite installation que la présence, tout à l'entour du bureau si fruste, de papiers accumulés en tas qui ressemblaient, en miniature, à de véritables montagnes, avec des sommets, des cols et des ravins. Lorsque celui qui écrit ces lignes lui succéda en 1901 dans la direction du service des cartes et plans des Ponts et Chaussées, Choisy fit procéder non pas au déménagement, mais, suivant sa propre expression, au « déblaiement » de la pièce, disant : « Combien il y a là-dedans de lettres que j'ai reçues et oublié de décacheter, et d'autres que j'ai écrites et oublié d'expédier.... Au reste, le monde n'en va pas plus mal pour cela ».

Mais c'est, sans doute, assez, sinon trop, nous étendre sur le côté accessoire de notre sujet. Venons-en maintenant au principal : l'œuvre de Choisy.

*
* *

C'est, avons-nous dit, au cours de son premier voyage en Grèce qu'il eut l'occasion de faire ses débuts dans la carrière de l'archéologie. L'examen attentif de l'Acropole lui avait révélé une particularité dont la découverte exigeait le concours d'une observation singulièrement pénétrante et d'un sens géométrique des plus déliés, savoir la dissymétrie dans la courbure des degrés qui limitent au couchant la plate-forme du Parthénon, dissymétrie très évidemment voulue, vu le soin minutieux apporté par les Grecs au moindre détail de la disposition de leurs édifices. Le flair archéologique, déjà développé chez Choisy, lui fit pressentir que cette anomalie, un peu étrange à première vue, devait se rattacher à la production voulue d'un certain effet perspectif ; une fine analyse géométrique l'amena, en effet, à reconnaître que la dissymétrie observée était précisément celle qui convenait pour assurer le parallélisme des courbures non en projection géométrale, mais en perspective, pour le point où l'on se place, sur la grande voie de l'Acropole, afin de voir le Parthénon dans son ensemble. Fait peu banal, cette découverte archéologique valut au simple élève-ingénieur des Ponts et Chaussées qu'était alors son auteur l'honneur d'être admis à faire une communication devant l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres le 24 novembre 1865 et devant l'Académie des Beaux-Arts le 16 décembre suivant.

Par la suite, Choisy devait discerner, dans l'architecture grecque, d'autres trompe-l'œil destinés à produire certains effets perspectifs, tels que la légère inclinaison, vers l'intérieur, des colonnes extrêmes d'une colonnade vue du dehors, pour éviter l'impression visuelle produite, dans le cas du parallélisme rigoureux, du déversement de ces colonnes vers l'extérieur, impression dont on peut facilement se rendre compte en regardant une colonnade dans laquelle cet artifice n'a pas été appliqué, et notamment celle qui soutient le fronton du Panthéon de Paris, vue de la rue Soufflot.

Ces sortes de raffinements perspectifs montrent quels artistes ingénieux, en même temps que savants, ont été les Grecs qui devaient par là exercer sur Choisy une séduction particulière.

*
* *

Mais c'est par les Romains qu'il a commencé la série de ses études approfondies sur l'art de bâtir dans l'antiquité, à la suite de son voyage de 1866 en Italie.

Archéologue doublé d'un ingénieur singulièrement perspicace, sachant pénétrer les raisons techniques déterminantes de certaines dispositions architectoniques, Choisy vit s'ouvrir devant lui, dans l'Italie centrale, un champ particulièrement propice à l'exercice de ses talents. Il en rapporta une riche moisson de fructueuses observations et d'intéressantes découvertes, qui donna naissance à *l'Art de bâtir chez les Romains* (1), belle publication, encouragée par une souscription du gouvernement impérial, mais dont le cours des événements retarda l'apparition jusqu'en 1873.

Tout d'abord, en ce qui concerne la construction concrète des Romains, Choisy sut admirablement discerner sa structure qui, contrairement à l'opinion universellement reçue jusqu'alors, ne se confondait pas avec celle de ce que nous appelons aujourd'hui le béton, mélange intime de petites pierres et de mortier, mais qui consistait en couches alternées de l'un et de l'autre de ces matériaux.

Toutefois la découverte capitale du jeune ingénieur, et qui, du premier coup, le plaça très haut dans l'estime des hommes compétents — de Léonce Reynaud, en particulier, le célèbre constructeur de phares, professeur d'architecture à l'Ecole polytechnique — eut trait au mode de construction des voûtes romaines en petits matériaux, que nul, avant lui, n'était parvenu à démêler et qu'il sut mettre en lumière avec une sûreté qui ne pouvait laisser prise à aucun doute. Le premier, il comprit le rôle des arcs en brique, noyés dans la maçonnerie concrète des voûtes, sortes de cintres permanents, suivant sa propre expression, destinés à soutenir cette maçonnerie avant qu'elle n'ait fait prise, et dont l'exécution n'exigeait elle-même que des cintres de petit modèle, condition très importante, vu la pénurie du bois en ces régions. Ainsi que M. de Dartein, le distingué successeur de Léonce Reynaud à l'Ecole polytechnique, en a fait la remarque, cet artifice de construction était exposé, depuis des siècles, à la vue de tous les visiteurs des monuments antiques, sans que personne, avant Choisy, se fût jamais avisé d'en reconnaître l'objet. Quel témoignage de la

(1) In fol. de 216 pages, avec figures et 24 planches, chez Ducher (1873).

pénétration d'esprit de ce jeune ingénieur, encore tout nouveau venu dans la carrière d'archéologue !

La même profondeur d'analyse se retrouve dans l'étude des parements en pierre de taille, et notamment du mode de montage des matériaux, resté encore en usage à notre époque, et plutôt encore dans celle des voûtes appareillées dont il a aussi très judicieusement mis en évidence le mode de construction à l'aide des cintres appuyés sur des têtes saillantes de voussoirs, à partir seulement du point où le glissement n'eût pas permis, comme pour les premières assises, de se passer du secours d'apparaux.

Choisy enfin, grâce à une correcte interprétation du texte de Vitruve, rétabli intégralement par lui, comme on le verra plus loin, a pu restituer quelques ouvrages en charpente de l'époque romaine, quelques toitures notamment, et en particulier celle du temple toscan, ce dont, avant lui, personne n'était venu à bout.

Et c'est ainsi que, pour son coup d'essai, aux quelques vagues notions, parfois erronées, qui avaient cours sur l'art de bâtir chez les Romains, Choisy substituait une connaissance complète et précise à laquelle il n'y avait, pour ainsi dire, plus rien à ajouter. Accessoirement, à ces données d'ordre technique, il était amené à joindre des renseignements de très grand intérêt sur l'organisation des classes ouvrières (1) et le rôle de l'architecte chez les Romains (2).

*
* *

Après les Romains, ce fut vers les Byzantins que se porta son attention (3). Ayant si brillamment mené à bien l'étude de la voûte concrète, massive, de l'époque impériale romaine, il avait hâte d'entreprendre celle de la voûte légère appareillée, née principalement en Asie Mineure et à Constantinople, grâce à l'introduction, dans la pratique courante des constructions, de la brique cuite.

De même qu'il l'avait fait pour l'architecture romaine, il se livra, pour celle-ci, à une analyse pénétrante et détaillée de tout ce qui a trait à la construction des murs, à la structure des colonnes, à l'exécution, au moyen de cintres, des voûtes en pierres de taille ou en moellons. Mais ce qui, par-dessus tout, ici, retint son attention et

---

(1) *Bull. de la Société de législation comparée* (*1873*).

(2) *Revue archéologique* (*1875*).

(3) *L'art de bâtir chez les Byzantins*. In-fol. de 187 pages avec figures et 25 planches, à la librairie de la Société Anonyme des Publications Périodiques (1883).

exerça son don spécial de restitution, ce fut le mode d'exécution des voûtes légères, construites en briques cuites, sans cintrage, tout-à-fait caractéristiques de l'art byzantin, mode d'exécution qui restait encore totalement inconnu et apparaissait même comme quelque peu mystérieux.

Avec son ordinaire puissance d'analyse, Choisy aboutit à la très simple explication que voici : ces voûtes sans cintrage étaient construites par tranches verticales successives, accolées les unes aux autres, à partir d'un mur élevé provisoirement jusqu'au profil de la voûte, chacune de ces tranches étant simplement constituée par des briques de champ retenues par leur adhérence à la couche de mortier qui recouvrait la tranche précédente. Un léger fruit imprimé au parement du mur d'appui initial permettait de donner aux tranches successives, une petite inclinaison qui, en les faisant un peu porter les unes sur les autres, diminuait la tendance qu'elles auraient pu avoir à se décoller.

Il est intéressant de noter qu'au début, cette explication, pourtant si rationnelle, souleva presque un scandale, tant elle semblait choquer les idées courantes sur la construction des voûtes appareillées, dont le cintrage paraissait être l'élément essentiel ; certains esprits affichaient une sorte de répugnance à suivre l'auteur jusque-là. Mais, depuis qu'au cours d'une de ses explorations en Asie Mineure, Dieulafoy a vu effectivement construire des voûtes suivant le procédé même dont Choisy avait eu la divination, et qu'une tradition millénaire avait maintenu dans la contrée, nul ne songe plus à contester les étonnantes intuitions du savant ingénieur archéologue.

Les coupoles, si fréquemment employées dans l'architecture byzantine, ont été construites de façon analogue par anneaux tronconiques emboîtés, en quelque sorte, les uns dans les autres. Ce mode de construction, par suite de la difficulté de la fermeture au sommet, rend compte de la forme pointue des coupoles arabes. D'autres particularités de cette architecture ont encore été mises en évidence par Choisy, comme l'indépendance, les unes par rapport aux autres, des parties d'un édifice diversement chargées, en vue de parer aux effets des tassements, l'adoption de chaînages, soit apparents, soit noyés dans la maçonnerie, à fin de consolidation et de protection contre les effets des tremblements de terre, l'emploi de contreforts destinés à contrebuter la poussée des voûtes, mais ici toujours placés à l'intérieur de l'édifice, alors que les constructeurs du moyen-âge occidental devaient les

rejeter à l'extérieur pour en faire même un élément de décoration.

Parmi les études particulières que renferme ce volume, celle relative à Sainte-Sophie de Constantinople est tout spécialement poussée ; impossible d'analyser plus intelligemment la structure de l'édifice et d'examiner avec plus de soin les conditions d'équilibre de ses voûtes. Telle est la belle représentation de cet insigne monument, donnée par Choisy en perspective axonométrique, que s'il venait à disparaître, elle fournirait le moyen d'en effectuer la réédification, aux détails près de la décoration, cela s'entend.

A titre de complément, ainsi qu'il l'avait fait pour les Romains, Choisy a pu encore réunir des indications très précises sur la condition des ouvriers byzantins et sur l'organisation de leur travail.

*
* *

Les conquêtes pour l'érudition, accomplies jusqu'ici par Choisy, ont été dues à un don supérieur de pénétrante observation directe joint à une profonde connaissance de la technique du constructeur. C'est en s'unissant chez lui à une culture d'un autre genre, poussée à un rare degré, celle de l'hélléniste, que cette même formation technique lui a permis de mener à bien ces belles *Etudes épigraphiques sur l'architecture grecque* (1) qui auraient suffi à elles seules à fonder la réputation d'un archéologue de premier ordre.

Des inscriptions existaient dont nul avant Choisy n'était parvenu à préciser le sens, faute de cette double compétence de l'épigraphiste et de l'architecte qu'il possédait si pleinement. Qu'était-ce, en effet, que ces inscriptions ? Les unes, tout simplement ce que nous appelons aujourd'hui des devis de travaux à exécuter, les autres, des relevés de comptabilité relatifs à des travaux exécutés. On conçoit que des épigraphistes d'exclusive profession, dépourvus d'éducation technique, ne soient pas parvenus à en démêler la signification, n'ayant pas la juste notion de ce dont il s'agissait ; et, d'autre part, outre qu'il est rare que des techniciens soient suffisamment rompus à l'exercice de la langue grecque pour pouvoir triompher des difficultés de tels déchiffrements, leur activité se trouve trop entièrement absorbée par d'autres objets pour qu'ils soient tentés de se livrer à de telles recherches. Il n'a fallu rien de moins que la culture extraordinairement étendue et diverse de Choisy pour qu'une telle tâche ait pu être utilement entreprise,

(1) In-fol. de VII-232 pages, avec figures et 5 planches, à la Librairie de la Société Anonyme des Publications périodiques (1883-84).

faisant jaillir pour nous une source exceptionnellement riche en informations du plus haut intérêt.

Les inscriptions ainsi déchiffrées par Choisy sont au nombre de quatre, qui ont donné lieu à autant de parties distinctes de ses *Etudes épigraphiques*. Elles ont trait respectivement au devis des travaux de l'arsenal du Pirée (346 à 328 avant J. C.), au devis de la restauration des murs d'Athènes (vers 339), à la comptabilité des travaux de l'Erechteion (395 et suivantes), enfin à un devis de travaux publics à Livadie.

Par les indications précises et détaillées qu'elles contiennent sur les dispositions et les dimensions des ouvrages auxquels elles se rapportent, elles ont permis à Choisy non seulement de restituer intégralement ces ouvrages, ce qui eût déjà constitué un assez beau résultat, mais encore de faire ressortir avec une claire évidence certaines particularités de la technique architecturale des Grecs, comme la loi des rapports simples observée entre les dimensions d'une même partie d'édifice, semblant répondre à une harmonie perceptible par la vue, analogue à celle que les rapports simples entre les hauteurs de sons font naître pour l'ouïe. Elles l'ont conduit, d'autre part, à des constatations curieuses et nouvelles sur la structure des charpentes dans les anciens monuments grecs, d'où il résulte que le bois y est employé exactement sous la même forme que la pierre, ce qui explique, en particulier, la substitution de la pierre au bois, signalée par Vitruve, dans les entablements des anciens temples doriques.

Quant aux restitutions opérées par Choisy, d'après ces inscriptions, elles sont d'une telle précision qu'il serait facile, d'après elles, de rétablir, dans leur état primitif, les ouvrages auxquels elles se rapportent. Il n'est pas possible de faire, d'une façon plus complète, sortir d'un texte toutes les données requises pour la réalisation effective d'un certain ensemble architectural. Et, encore une fois, il fallait pour cela le rare assemblage de toutes les qualités si diverses qu'à un degré si éminent possédait Choisy.

*
* *

L'Egypte offrait à Choisy un champ de recherches particulièrement fécond. Un séjour assez prolongé dans ce pays l'ayant mis à même d'interroger sur place, en ingénieur, les monuments de cette terre classique du mégalithisme, il en est revenu avec une théorie complète de l'art qui a présidé à l'édification de ces monuments,

théorie non moins séduisante par son harmonieuse simplicité et sa rationnelle ordonnance que par les multiples et frappantes confirmations qu'elle a pu trouver dans les faits immédiatement tangibles. Cette théorie développée dans *l'Art de bâtir chez les Egyptiens* (1), rend si parfaitement compte des moindres particularités de cet art, elle est si exactement conforme à ce qu'exige le bon sens guidé par les données de la science technique, elle s'appuie sur des vérifications si évidentes et si directes qu'on ne peut manquer, lorsqu'on l'étudie de près, d'être convaincu de sa justesse.

Un résumé très succinct de cette théorie ne semblera sans doute pas ici superflu.

Le bois est rare en Egypte où la végétation forestière fait défaut. Il ne joue donc dans les constructions égyptiennes qu'un rôle tout-à-fait accessoire. C'est la brique crue et c'est la pierre de grande dimension qui constituent les éléments fondamentaux de ces constructions, la brique cuite n'étant employée que lorsqu'une circonstance spéciale, telle que le contact de l'eau dans les aqueducs ou le long des murs de quai, rend indispensable la cuisson, opération dispendieuse, vu la rareté du combustible.

Les effets de l'humidité sur la brique crue étaient d'ailleurs combattus au moyen de divers artifices : vide des joints verticaux ; interposition, entre les assises, de paille d'alfa assurant une sorte de drainage. De plus la substitution du sable au mortier entre les assises prêtait à la masse, lorsqu'elle reposait sur un mauvais fond, une flexibilité qui lui permettait de se déformer sans se rompre.

La pénurie du bois rendant impraticable l'édification des murs au moyen d'échafaudages (dont le non emploi est d'ailleurs attesté par l'absence de trous de boulins) Choisy a trouvé du mode de construction sans échafaudage la plus ingénieuse explication fondée sur la disposition en gradins, laissée à l'extrémité du mur en construction, disposition finalement effacée au moyen de matériaux préalablement approvisionnés à la partie supérieure de la portion de mur déjà achevée.

Mais le don divinatoire de Choisy a eu encore à s'appliquer heureusement à d'autres particularités des murs égyptiens, et principalement à la plus singulière d'entre elles, celle qu'offrent les murs à assises ondulées, tels qu'il s'en trouve aux enceintes de Karnak, El Kab, Dendéra, Philé, Ombo. Choisy fit la remarque que ces ondulations, très évidemment voulues par le constructeur,

(1) Gr. in-8°, de 155 pages avec figures et 24 planches ; Chez Rouveyre (1904).

se trouvent là où il y a lieu de tenir compte de l'influence de l'humidité. Elles ne se montrent pas sur les collines où le sol est toujours à sec, par exemple dans les remparts des défilés d'Assouan, des monticules de Semné et de Koummé, des hauteurs d'Abydos. Par là, il fut amené à voir dans une telle disposition un moyen de résister aux glissements de masse sur un sol humide. « Un mur ondulé, dit-il, n'est autre chose qu'une courtine interrompue à des intervalles plus ou moins rapprochés par des travées plongeantes, paliers invariables où vient s'amortir l'effort de descente des travées droites. Le mur engrène, mord en quelque sorte à dents de scie sur le sol, et, dans le corps du mur, une assise mord sur l'autre ».

En outre, dans ces murs, une variation de courbure des sections transversales produit une sorte d'ensellement des assises, qui, de prime abord, semble assez étrange. Cette disposition trouve, aux yeux de Choisy, une justification parfaitement plausible dans l'analyse des effets de gonflement produits encore par l'humidité et qui se traduisent, d'une section longitudinale à une autre, par des déformations inégales que l'ensellement compense.

Sans poursuivre davantage l'examen des conclusions de Choisy relatives aux constructions en brique, qui, en ce qui concerne les voûtes, l'amènent à faire un rapprochement des plus intéressants entre les exemples que nous ont légués l'Egypte et la Chaldée, jetons maintenant un regard sur la partie de sa théorie visant les constructions en pierre.

Fidèle à la méthode scientifique qui lui a permis d'analyser rationnellement les vestiges des diverses architectures de l'antiquité, Choisy se préoccupe avant tout de l'influence de l'outillage. Comment le carrier extrayait-il la pierre du sol ? Comment le tailleur de pierre l'amenait-il à la forme voulue ? Comment le maçon la mettait-il en œuvre? A cette triple question, en se fondant sur les plus fines observations, s'aidant aussi de diverses précieuses indications, qu'il doit à M. Georges Legrain, Choisy, sans jamais cesser d'avoir égard aux exigences les plus serrées de la technique de l'ingénieur, apporte des réponses complètes sur lesquelles nous ne saurions nous étendre ici et qui éclairent singulièrement toutes les particularités de cet art spécial de bâtir.

Il ne se borne d'ailleurs pas là. Il aborde également l'étude des procédés de transport et de montage des énormes monolithes qui se rencontrent dans les monuments égyptiens, procédés qui éveillent une curiosité générale et sur lesquels s'est exercée la sagacité de nombreux chercheurs. Choisy a-t-il, sur ce point, mis

définitivement la main sur la clef du mystère ? On ne saurait évidemment l'affirmer avec l'assurance qui résulte d'une démonstration mathématique, mais on peut bien avancer que la probabilité est très grande pour qu'il en soit ainsi.

Les explications à trouver devaient, en tout cas, satisfaire à certaines conditions obligées, et tout d'abord, les manœuvres qu'il s'agissait de restituer devaient, bien entendu, ne supposer que l'outillage le plus rudimentaire, réduit, ou à peu près, au seul levier. En revanche, vu l'organisation de la société au sein de laquelle elles s'accomplissaient, le temps et la main d'œuvre y étaient appliqués, pour ainsi dire, sans compter. Quelque lenteur et quelque formidable concours de bras que puissent donc supposer les manœuvres restituées, on doit les tenir pour acceptables du moment qu'elles n'exigent qu'un minimum d'outillage.

Or, tel est invariablement le caractère des procédés qu'un examen attentif et de profondes réflexions ont conduit Choisy à décrire, qu'il s'agisse du transport des matériaux, de leur montage dans les temples ou les pyramides, de la mise en place des colosses ou des obélisques. Qu'aucune objection tirée de la technique ne s'élève contre la possibilité de tels procédés alors qu'en fait le champ des hypothèses admissibles est si restreint, c'est une puissante raison de croire qu'à quelques détails près peut-être, ils coïncident avec ceux qui ont été effectivement utilisés. Au surplus, les confirmations résultant de l'examen de certains dispositifs subsistants sont faites pour emporter la conviction de ceux à qui ne suffit pas la force du seul raisonnement.

A ce point de vue, voici un fait bien typique : la manœuvre décrite par Choisy pour l'érection d'un obélisque suppose l'existence, dans le socle, d'une rainure destinée au logement des petits sacs à sable qui jouent dans cette manœuvre un rôle analogue à celui qu'on leur voit remplir dans le décintrement des voûtes en pierre. Or, à Karnak, un des obélisques d'Hatasou avait, depuis des siècles, sa base enfouie sous terre : une fouille fut faite pour dégager cette base ; elle mit au jour la rainure des petits sacs à sable, là même où Choisy avait prévu leur existence. Quel commentaire pourrait-on ajouter à une aussi éloquente confirmation ?

*
* *

Quelque inestimable que soit la valeur des magistrales études sur l'art de bâtir qui viennent d'être sommairement passées en

revue, c'est davantage encore par son incomparable *Histoire de l'architecture* (1) que Choisy s'impose irrésistiblement à notre admiration. Malgré l'abus qui se fait parfois de ce vocable, il ne faut pas hésiter à proclamer que c'est là un pur chef-d'œuvre. Choisy était, en quelque sorte, prédestiné à nous le donner, possédant au plus haut degré tous les dons qui pouvaient en assurer la perfection. Il s'était, au reste, préparé à l'écrire par toute une série de voyages propres à lui permettre d'acquérir une connaissance directe de tous les monuments dont il devait avoir à parler.

Certes, ce livre constitue, pour les spécialistes, le plus sûr et le plus précieux des guides, mais il a, en réalité, une bien autre portée ; il ne se borne pas, en effet, à présenter, sous la forme la plus heureuse, suivant l'ordre le plus rationnel et dans la langue la plus admirablement appropriée au sujet, un tableau complet du développement de l'art architectural ; par une analyse singulièrement avisée il sait dégager ce qu'on peut appeler la philosophie du sujet. Ce qu'il offre à l'esprit, c'est une pure substance, ne comportant aucun déchet ; point n'est ici besoin de rompre l'os pour en extraire la moelle ; elle se trouve tout extraite, en vue d'une assimilation immédiate dont le plaisir ne se complique d'aucun effort. C'est un livre que tout homme soucieux de sa culture générale devrait avoir lu. Il en est bien peu, sans doute, dont on puisse en dire autant.

Cette histoire embrasse tous les temps, depuis ceux où se sont produits les premiers balbutiements de l'art de bâtir jusqu'à nos jours. Rien n'y manque ; mais, à l'encontre des simples ouvrages de compilation où tout se présente, en quelque sorte, sur le même plan, ici, le développement donné à chaque partie est exactement proportionné à son importance, avec une mesure, avec une justesse qui sont du grand art. C'est ainsi qu'à chacune des deux plus grandes périodes de l'art architectural, la période grecque et celle dite, d'ailleurs improprement, gothique, Choisy consacre environ une moitié de chacun de ces deux volumes.

L'une des plus notables particularités de ce bel exposé, et qui lui imprime un cachet véritablement scientifique, tient au souci constant qu'a l'auteur de faire, dans l'étude de l'évolution des formes en architecture, à côté de la part qui revient à l'imagination des artistes, celle qui doit être attribuée à l'influence des méthodes de construction, dont nul avant lui n'avait su faire aussi pleine-

(1) 2 vol. in-8°, de 642 et 800 pages, avec 860 figures, Chez Gauthier-Villars (1899) — Edition nouvelle chez Béranger.

ment ressortir l'importance capitale. La nature des matériaux, jointe à la considération de l'outillage destiné à les mettre en œuvre, voilà ce qui donne, avant tout, l'explication des formes caractéristiques des édifices de tel ou tel pays à telle ou telle époque.

Pour n'en citer qu'un exemple très simple et qui ne porte que sur un détail, mais qui paraîtra sans doute assez frappant, Choisy fait remarquer que l'ancienne architecture chinoise n'utilisant que des assemblages par ligatures qui ne permettaient point d'établir dans un même plan les maîtresses pièces d'une charpente de toiture, le chevronnage reposant sur ces pièces prenait nécessairement la forme d'une surface gauche, d'où, par mutuelle intersection de ces surfaces gauches, ces arêtes relevées sur les angles où l'on avait tendance à ne voir qu'un caprice d'imagination extrême-orientale.

D'ailleurs, à côté de ces formes logiques, Choisy ne néglige pas de faire la part des traditions et des survivances qui lui fournissent la clef de nombre de curieuses dispositions. Il s'est aussi attaché à une analyse profonde du système des proportions, et cette étude l'a conduit à reconnaître que, partout, ce système résulte soit de rapports arithmétiquement simples établis entre les divers membres de l'ordonnance, soit de la subordination des tracés à une loi géométrique simple.

Notons, en passant, la curieuse observation relative à la prédominance de l'emploi, dans ces proportions, des nombres impairs ou des nombres carrés (sommes de nombres impairs successifs), ainsi qu'à l'exclusion radicale de ce nombre 13, objet d'une superstition bizarre à laquelle on a voulu, à tort, attribuer une origine chrétienne, attendu qu'elle se retrouve dans des pays restés réfractaires au christianisme, comme la Perse où l'on n'ose pas prononcer ce nombre 13.

On ne peut non plus manquer d'être frappé de la façon magistrale dont Choisy sait mettre en lumière, pour chaque architecture, les origines dont elle dérive. Cette étude n'est autre chose que celle des courants mêmes de la civilisation, et, par là, cette vaste synthèse rentre dans le cadre de l'histoire générale ; c'est surtout en ce sens qu'elle intéresse, comme nous l'avons dit, la haute culture intellectuelle. L'auteur a d'ailleurs su rendre aisément saisissables les résultats de ses profondes recherches dans cette voie, au moyen de cartes sur lesquelles sont tracés les courants qu'il a su si habilement discerner.

Mais ce n'est que par la lecture même du livre, que l'on peut

avoir la notion de sa parfaite ordonnance, de l'abondance et de la précision des diverses informations, de la richesse et de l'originalité des aperçus, de la solidité, en même temps que de l'ingéniosité, de la critique qui en font une œuvre accomplie.

*
* *

Après le labeur écrasant que représente un tel ensemble de recherches et de publications, on eût pu croire que Choisy, parvenu à l'âge de la retraite, aurait aspiré à quelque repos, se replongeant dans la lecture des vieux auteurs qu'un humaniste tel que lui était si particulièrement à même de goûter. C'eût été mal le connaître. Il s'appliqua, en effet, à l'étude d'un vieil auteur latin, mais non par délassement d'esprit, en fait pour mettre au jour une œuvre nouvelle, non moins importante que les précédentes et qui eût peut-être suffi à remplir toute la carrière d'un autre que lui.

Au cours de ses recherches sur l'art de bâtir, il avait eu fréquemment l'occasion de puiser des renseignements chez celui qui, dans l'antiquité, en avait si abondamment disserté : Vitruve. Or, cette fréquentation du vieil auteur l'avait amené à se convaincre que ses transcripteurs l'avaient outrageusement défiguré sur de nombreux points, et que ses commentateurs en avaient donné bien souvent des interprétations erronées.

Il entreprit donc, en cette dernière partie de sa carrière, de rétablir le texte de Vitruve en toute exactitude pour en donner une version française intégrale, savamment commentée ; de là, une des œuvres les plus fortes qui soient sorties de sa plume et où s'est affirmée, peut-on dire, une nouvelle face de sa puissante intelligence.

Le texte exactement rétabli du vieil auteur et sa traduction placée en regard, alinéa par alinéa, occupent deux des quatre volumes, les tomes II et III du *Vitruve* (1) de Choisy, véritable modèle d'une publication de grande érudition, pour le soin apporté à la rigoureuse correction du texte, la scrupuleuse fidélité de la traduction, l'excellente classification des matières, la clarté des correspondances établies entre les diverses parties de l'ouvrage, l'heureux choix de la notation des références et la judicieuse disposition des tables rendant toutes les recherches, à travers les quatre volumes, de la plus extrême facilité.

---

(1) 4 vol. gr. in-8°, respectivement de 386, 325, 295 pages et 95 planches, à l'imprimerie Lahure ; 1909.

La publication eût pu, à la rigueur, se borner aux deux volumes contenant le texte et la traduction ; elle n'en eût pas moins constitué une œuvre érudite de premier ordre. Mais, en réalité, Choisy nous a donné bien davantage. A cette partie principale il a ajouté, sous forme du tome I, une analyse critique détaillée du grand traité de Vitruve, qui y projette la plus vive, la plus éclatante lumière. Cette analyse, dit M. de Dartein, « renferme toute la matière du traité, méthodiquement distribuée, traduite en un langage clair et concis, débarrassée des longueurs et des digressions de l'original, et s'il y a lieu, brièvement expliquée et commentée ». C'est que, même correctement rétabli, même exactement traduit, le texte du vieil auteur latin n'est pas toujours, tant s'en faut, aisément compréhensible. Avec sa pénétrante intelligence, Choisy en a partout rigoureusement démêlé le sens pour nous permettre à notre tour de le saisir sans nul effort, dans sa langue si admirablement claire et précise.

Il ne s'est, au reste, pas borné là. En suivant le texte pas à pas, il est parvenu — ce dont, sans doute, lui seul était capable — à donner le dessin, toujours sous forme de perspective axonométrique, des divers objets décrits plus ou moins nettement dans le texte. Ces dessins remplissent les 95 planches dont se compose uniquement le tome IV. Est-il besoin d'insister pour faire ressortir ce qu'a pu exiger d'intelligence et de labeur un pareil travail et ce qu'il projette de lumière sur l'ensemble de l'œuvre ?

Choisy n'a, d'ailleurs, laissé de côté aucune des parties accessoires du traité de Vitruve, qui, en dehors de l'architecture même, constituant son sujet principal, s'attache à diverses branches de connaissances que, de façon plus ou moins subtile, les anciennes y rattachaient. Tel est le cas, par exemple, de la théorie de la musique, à laquelle Choisy, spécialement compétent, a pu ajouter des commentaires du plus haut intérêt. Tel est aussi celui des machines de guerre, qui a été pour Choisy l'occasion de tirer des descriptions pourtant assez confuses de Vitruve, des éléments de dessins cotés d'une telle précision qu'ils pourraient, sans plus, permettre la construction effective de ces engins.

Si nous sommes redevables par là à Choisy d'une foule d'informations curieuses et intéressantes, on peut hardiment ajouter que, de son côté, Vitruve ne lui est pas moins redevable pour avoir, grâce à lui, reconquis toute sa valeur d'auteur didactique, que lui avaient quelque peu fait perdre les défigurations nombreuses, graves parfois, qu'il avait eu à subir à travers le temps.

*
* *

Lorsqu'on se rend bien compte de la grandeur, de la richesse, de l'originalité de l'œuvre de Choisy, on ne peut manquer de s'étonner qu'elle n'ait pas, de son vivant, valu à son auteur de plus hautes distinctions que celles dont il a été gratifié.

Il s'est bien, il est vrai, vu attribuer, en 1903, le prix Bordin par l'Académie des ~~Inscriptions et Belles-Lettres~~ Beaux-Arts, en 1904, la grande médaille d'or décernée annuellement, au nom du Roi, par l'Institut royal des architectes britanniques, distinction d'autant plus précieuse, qu'elle n'a été que très rarement accordée à des étrangers.

Mais, sans paraître pour cela céder à une sorte de fétichisme académique, on peut se demander comment, avec un bagage d'une aussi rare et aussi haute qualité, Choisy n'a pas été appelé à siéger à l'Institut de France ? A première vue, cela semble inexplicable. La vérité — il faut qu'on le sache — est qu'il ne l'a pas voulu. Il n'admettait pas que l'on pût postuler des honneurs pour soi-même, et l'obligation de faire acte de candidat répugnait trop fortement à sa manière de voir pour qu'il se pliât jamais à cette formalité.

Sans méconnaître ce qu'un tel scrupule a d'élevé, on peut le tenir pour quelque peu exagéré. Ainsi que le signataire de cet article a eu l'occasion de le dire ailleurs (1), « moins dans un but de frivole vanité que par suite du sentiment, en somme très légitime, qui consiste à rechercher par une consécration de haute portée, la reconnaissance, en quelque sorte, officielle, de la réussite des efforts qu'ils ont dépensés au service de la science, la plupart des savants, arrivés à un certain stade de leur carrière, nourrissent des ambitions académiques. Il leur faut, pour satisfaire ces ambitions, prendre leur parti de certaines démarches voulues par l'usage ».

La généralité de cet usage est bien de nature à lever la sorte de répugnance que l'on pourrait avoir à s'y plier.

Au reste, lorsque des hommes comme Pasteur ou Henri Poincaré n'ont pas cru devoir s'y dérober, on est sans doute en droit de considérer qu'il ne porte nulle atteinte à la dignité de celui qui s'y soumet. Choisy, toutefois, se montra, sur ce point, absolument irréductible.

Sachant sur quel pied d'intimité je me trouvais avec lui, plusieurs membres de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, de

(1) *Hors des Sentiers d'Euclide. Souvenirs et Causeries.* p. 233 (chez Plon).

mes amis, m'ont, à diverses reprises, demandé d'essayer de faire pression sur lui à cet égard, se portant garants d'avance de son élection ; j'essayai de répondre de mon mieux à la confiance qu'ils voulaient bien ainsi me témoigner, mais ce fut en pure perte.

« Ne croyez pas, me disait Choisy, que je méprise le moins du monde l'honneur d'appartenir à un corps tel que l'Institut ; mais si vous saviez à quel point je jouis de mon indépendance depuis que je suis à la retraite, vous comprendriez combien je suis jaloux de n'en pas sacrifier la moindre parcelle en acceptant une situation quelconque susceptible de me créer de nouveaux devoirs ».

Et comme je lui objectais que les devoirs d'un académicien se réduisent, somme toute, à bien peu de chose, il me répliquait plaisamment : « En êtes-vous bien sûr ? Je me connais, voyez-vous ; j'ai toujours, et partout, été celui à qui incombe la charge des rapports que les autres ne se soucient pas de faire. Je n'ai nulle envie d'entrer dans une compagnie, si honorable qu'elle soit, où je pressens qu'il en serait encore pour moi tout de même ».

Cette pensée lui était évidemment inspirée par le souvenir cuisant que lui avait laissé l'Exposition universelle de 1900, dont le Commissaire général Alfred Picard, son ~~camarade de promotion~~ concurrent à l'Ecole polytechnique, sachant toute son exceptionnelle valeur, avait, sans discrétion, mis ses multiples compétences à contribution pour la rédaction de trop nombreux rapports. Il va sans dire que ces rapports, étant donnés la conscience et le soin que Choisy apportait à tout ce qu'il faisait, ont pu être cités comme de véritables modèles. Mais le souvenir de cette insipide corvée lui était resté sur le cœur, et il redoutait par dessus tout ce qui eût pu en amener pour lui le retour.

Donc, l'Institut, où l'on peut bien dire que sa place était marquée d'avance, aura eu le regret de ne pouvoir compter Choisy parmi ses membres, mais cela n'empêchera pas le nom du savant ingénieur et archéologue de briller en belle place, dans le Panthéon des grands intellectuels français de notre temps, aux yeux de tous ceux qui se seront trouvés à même d'apprécier son œuvre magnifique.

Maurice d'Ocagne
de l'Académie des Sciences.

Vannes. — Imprimerie Lafolye et J. de Lamarzelle. 330-29